

## La sécurité informatique est aussi l'affaire du management



La sécurité informatique n'est plus l'apanage exclusif des spécialistes des TIC, elle relève également de la bonne gouvernance d'une entreprise.

Si nous voulons assurer l'avenir des générations futures, nous devons faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive. Les technologies de l'information (TI) jouent un rôle décisif à cet égard et nous aident à travailler plus efficacement et à développer de nouveaux modèles de gestion qui créent de la valeur ajoutée. Songeons aux vastes possibilités de collaboration qu'offre l'internet. Mais ces nouvelles opportunités comportent aussi de nouveaux dangers, tels que les virus, les spams, le vol d'information, la perte de confidentialité, ... De surcroît, les entreprises deviennent plus dépendantes de leurs systèmes d'information, dont les perturbations ont un impact considérable sur leur fonctionnement. Sans parler des effets indirects, comme l'influence négative sur la cotation en bourse et la confiance des clients et partenaires.

Depuis sa création en 1989 à l'initiative de la FEB, le Club de la sécurité informatique belge (Clusib asbl) n'a cessé de militer pour la promotion de la sécurité informatique dans les entreprises, et ce notamment en organisant des conférences, en publiant des brochures et en créant des groupes de travail permettant des échanges d'expériences. En 1998, il a présenté les résultats d'une vaste enquête consacrée à la sécurité informatique dans les entreprises. Le contexte ayant changé suite à l'utilisation accrue de l'internet, le Clusib a réitéré son enquête. Il a récemment rendu publics les résultats, qui seront bientôt disponibles sous la forme d'un rapport. On note certes une amélioration, mais il reste beaucoup de pain sur la planche. Ainsi, on observe une évolution positive dans les domaines, notamment, de l'inventoriage, des études de risques, des tests d'intrusion et des assurances. Il

n'empêche qu'un tiers des entreprises n'ont toujours pas de responsable de la sécurité informatique et que deux tiers d'entre elles accordent trop peu d'attention à la formation y afférente. De plus, on ignore trop souvent le risque émanant des utilisateurs des TI, puisque la moitié des entreprises interrogées ne disposent pas de lignes directrices sur la protection des TI ni de politique d'autorisation (qui peut faire quoi) ou ne peuvent pas l'actualiser. Il est inquiétant aussi de savoir qu'un tiers seulement des entreprises ont un plan d'urgence testé, alors qu'un tel plan est essentiel pour garantir leur continuité. Force est en outre de constater que l'ampleur et le nombre de dommages augmentent.

Des efforts supplémentaires s'imposent donc dans le domaine de la sécurité informatique. Pas tant parce que la réglementation y contraint directement ou indirectement les entreprises, mais surtout parce qu'il s'agit d'une condition fondamentale pour se maintenir sur le marché. Aujourd'hui, la sécurité informatique n'est plus l'apanage exclusif des spécialistes des TIC (technologies de l'information et de la communication). Il s'agit, tout comme le contrôle des autres aspects qualitatifs d'une entreprise, d'une tâche relevant de la direction et elle est, à ce titre, un aspect de la bonne gouvernance d'une entreprise. Précisons encore que les informations enregistrées sur des systèmes TIC sont essentielles dans une économie de la connaissance et l'on comprendra aisément pourquoi la FEB et le Clusib veulent continuer à sensibiliser les entreprises et leurs dirigeants à l'importance d'une bonne sécurité informatique. Nous espérons que cette opinion y contribuera un tant soit peu.

PHILIPPE LAMBRECHT,

ADMINISTRATEUR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

### A épinglez

#### UE

Commission Barroso : partenariat pour un renouveau européen

#### Primes d'équipe

Circulaire du SPF Finances : enfin de la clarté !

#### Entrepreneuriat

De moins en moins de Belges veulent entreprendre